

Le déneigement en question

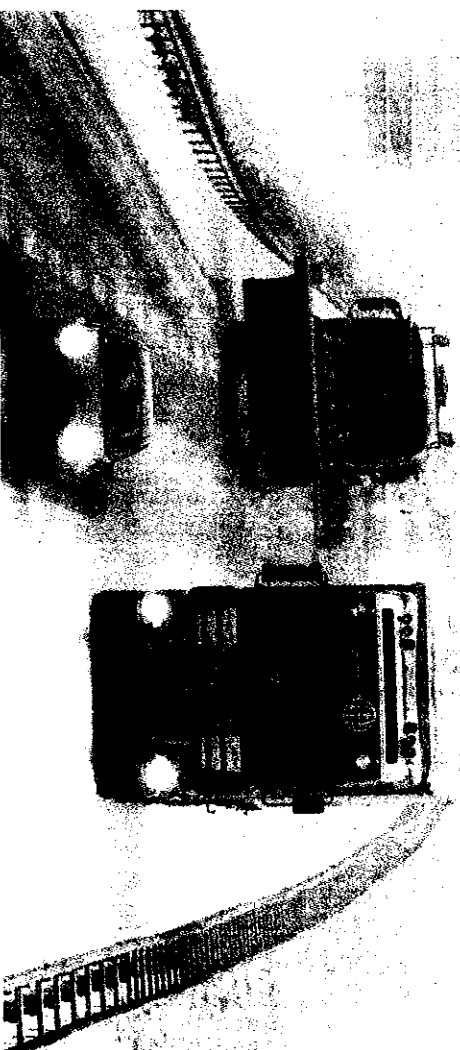
Cet hiver, en cas de flocons, la Direction interdépartementale des routes (DIR) Est déneigera prioritairement les voies de droite. La décision, qui fait débat en Lorraine, interpelle aussi en Alsace.

■ Officiellement entré en application depuis le 15 novembre (lire ci-dessous), le programme de viabilité hivernale de la Direction interdépartementale des routes (DIR) Est provoque des remous alors même qu'aucun flocon n'est encore tombé en plaine dans les douze départements de son ressort territorial. Dans la ligne de mire: le mode opératoire retenu par les services de l'Etat en cas de chutes de neige.

Ce dernier a été communiqué à l'ensemble des agents d'intervention en début de ce mois (DNA du 12 novembre). « Nous nous attaquons en priorité à la voie de droite ou aux deux voies de droite lorsqu'il y en a trois, pour garantir une fréquence de déneigement suffisante. La voie de gauche sera déneigée au plus tard huit heures après la fin de l'épisode neigeux », a confirmé hier Georges Teppez, le directeur de la DIR Est (Nancy).

« Expérimentation périlleuse sur l'A 31 »

Il s'agit, explique-t-il, « de concentrer les moyens de déneigement et d'accélérer les



En cas de chutes de neige importantes, le programme de viabilité hivernale de la DIR Est prévoit de déneiger prioritairement la voie de droite sur l'A 35. (Photo archives DNA)

rotations sur les voies les plus utiles à la circulation.»

Un choix que Patrice Sanglier, vice-président du Comité économique et social de Lorraine et spécialiste des questions de transport,

conteste: « Ce système peut marcher jusqu'à un seuil de 30 à 40 000 véhicules/jour. Sur l'A 31, on est à minima à 80 000 au nord de Nancy et à

100 000 au nord de Metz où l'autoroute est à trois voies.

Sur cet axe régulièrement saturé, ce sera une expérimentation périlleuse qui ne peut fonctionner que lors des petites neiges », a-t-il objecté.

Le secrétaire général de FO ingénieurs des travaux publics, Thierry Latger, voit cette mesure comme « un recul de la liberté de déplacement ».

« Les automobilistes vont rouler entre deux murs de neige, l'un sur le bas côté, l'autre sur la voie de gauche: le niveau de sécurité va donc forcément baisser », déplore-t-il. L'ingénieur pointe ici la baisse des

moyens: « Le budget national de l'entretien des routes a baissé de 30 % entre 2010 et 2011 et de 10 % pour la seule activité hivernale. »

A Strasbourg, Christian Scholly, directeur juridique de l'Automobile Club, partage en partie ces préoccupations. Il s'interroge notamment sur les risques de blocage aux heures de pointe aux entrées de l'agglomération strasbourgeoise. Idem sur les autoroutes « qui en cas d'importantes chutes de neige restent souvent le seul nœud de liaison. » « Si les choses se déroulent comme l'hiver dernier, il n'y a pas de raison que cela passe mal. Dans l'Est, en matière de viabilité hivernale, nous sommes jusqu'à présent mieux lotis que les autres régions », observe-t-il.

Dans les cas extrêmes

La mesure en revanche ne fait guère de vagues chez les transporteurs routiers. Ces derniers contestent d'ailleurs le plan intempéries de la zone Est (PIZE) qui prévoit le stationnement obligatoire des poids lourds sur des aires pré-définies en cas de fortes perturbations climatiques. « Il y a eu des interdictions de circulation non justifiées selon nous l'hiver dernier », explique Martine Bensa, secrétaire générale de l'Union régionale des transporteurs d'Alsace.

Une organisation spécifique

■ Du 15 novembre au 15 mars, en cas de verglas ou de neige, la Direction interdépartementale des routes (DIR) Est met en place une organisation spécifique pour redonner aux automobilistes des conditions de circulation satisfaisantes le plus rapidement possible.

Subdivisée en sept districts (dont deux pour l'Alsace), la Direction interdépartementale des routes (DIR) Est, servie du ministère des transports, emploie près de 1100 agents. La moitié d'entre eux, répartis sur le territoire dans 28 centres d'intervention,

sont chargés de la sécurité et de l'entretien des routes nationales et des autoroutes non concédées (gratuites) dans les 12 départements du quart Nord-Est de la France (*).

A partir du 15 novembre et jusqu'au 15 mars, ils sont particulièrement mobilisés pour assurer la viabilité de ce réseau de 1660 km (dont 300 km en Alsace). Un document général, remis à jour en été, en fixe les grands principes: en cas de chutes de neige, la DIR Est s'engage ainsi à revenir à des conditions de circulation « s'approchant le plus

possible de la normale » quatre heures après la fin du phénomène sur la voie de droite, et huit heures s'agissant de la voie de gauche.

« Des priorités ont été arrêtées »

En cas de verglas avec précipitations, elle s'engage à en faire de même deux heures après le phénomène quelle que soit la voie (droite et gauche). Sans précipitation, le délai est porté ici à trois heures pour les deux voies. « Des priorités ont été arrêtées. Toutes les routes ne peuvent être entretenues ni de la même manière, ni dans les mêmes dé-

lais. Les coûts induits pour la

collectivité seraient prohibitifs et la dépense parfois inutile, sans compter les conséquences écologiques de salage excessif », explique-t-on à la DIR Est.

Des systèmes d'astreinte et de garde sont mis en place au sein des centres d'intervention (trois dans le Bas-Rhin et trois dans le Haut-Rhin) et des centres d'ingénierie, de sécurité et de gestion du trafic pour faire face aux conditions météo. En pratique, dans le Bas-Rhin, le programme de viabilité hivernale prévoit dix-neuf circuits d'inter-

vention. Neuf sont pris en charge par les personnels des centres locaux de la DIR Est à Strasbourg, Soufflenheim et Ebersheim. Dix sont confiés, suite à appels d'offres, à des sous-traitants (dont la Sanef pour l'A 340 vers Haguenau).

Bien s'informer avant de partir

Pour autant, souligne Bernard Schmitt, responsable du district de Strasbourg, « des blocages restent possibles. Les usagers doivent en être conscients. Il leur est recommandé de reporter leur déplacement s'ils le peuvent lorsque

les conditions sont mauvaises. » Dans tous les cas, dès que le thermomètre approche du zéro, il est recommandé de bien s'informer avant de partir en consultant notamment les prévisions météo et les conditions de circulation (www.bison.fute.equipement.gouv.fr). Pour le réseau entretenu par la DIR Est, un nouveau site dédié (ww.dir-est.fr) doit encore être mis en ligne au courant de ce mois.

* La viabilité hivernale des routes départementales est du ressort des conseils généraux (www.inforoute67.fr et www.cg68.fr/routes)

HISTOIRE & GASTRONOMIE
EN ALSACE

WEEK-END PORTES OUVERTES

les 26, 27 et 28 novembre 2010

Délices, découverte et détente entre Molsheim et Marlenheim !

Durant 3 jours, venez visiter des entreprises locales et découvrir des vins et des produits d'exception lors de dégustations gratuites. Profitez également de repas gastronomiques à 31€ (boisson comprise) chez tous nos restaurateurs le vendredi et le samedi.

programme disponible chez tous les membres

AVOLSHEIM
Anton, Artisan - Chocolatier
BALBRONN
Distillerie Artisanale Hagmeyer

MUTZIG
Hôtel Restaurant Le Felsbourg
Le fort de Mutzig
Restaurant le Caveau de Mutzig
Hôtel Restaurant L'Ours de Mutzig

SULTZ-LES-BAINS
Les foies gras Lucien Dorliach
Pâtisserie Klugescherz

TRAENHEIM
Cave du Roi Dagobert
Ferme Fruitière Rothgenber
Restaurant zum loefelgucker

